

Joy ne remédierait pas aux abus. Ce qui est le plus désirable dans ce pays, c'est de s'assurer d'une manière certaine de la qualification de ceux qui se destinent au barreau.

Si l'examen était volontaire, cette horde de praticiens ignares, qui ne vivent que du patronage de quelques parens et amis, ne diminuerait aucunement, et jusqu'à ce que cela arrive, l'on ne peut pas espérer de voir le barreau Irlandais devenir ce qu'il devrait être sous le rapport des qualifications et du caractère de ses membres. Une livraison récente du " Jurist " contient sur la nécessité d'un examen obligatoire, avant d'être admis au barreau, des observations extrêmement justes, et que nous reproduisons :—

" Nous déclarons que nous voyons avec regret l'indifférence du public à l'égard des connaissances légales requises pour être admis au barreau. Pourtant il est difficile de justifier la pratique actuelle. L'on dit, il est vrai, que la nature des occupations de l'avocat, la publicité de ses travaux, l'intervention d'un juge éclairé entre l'homme de loi et son client, font qu'il n'est pas nécessaire d'examen, d'épreuve préalable pour être admis au barreau ; et que toujours les hommes les plus qualifiés seront reconnus et recherchés. Mais pourquoi exiger du public ou plutôt des plaideurs qu'ils discernent parmi cette foule de personnes portant toutes les mêmes insignes, celles qui ont vraiment des connaissances de celles qui n'en ont que les dehors, l'apparence, enfin l'or pur du clinquant. C'est le devoir de l'Etat, ou de ceux à qui l'Etat a délégué son autorité, de n'offrir au choix des sujets, dans une matière si importante, que des hommes tous censés qualifiés dans leur profession. Mais admettant, ce qui n'est guères possible, que le caractère et le mérite de chaque praticien puissent être parfaitement appréciés, pourquoi encore ne pas faciliter cette appréciation en choisissant d'abord les compétiteurs ?

" On arriverait à ce résultat en adoptant un système d'examen, auquel non seulement tous devraient se soumettre, mais aussi qui ferait ressortir la capacité de chacun ; le public aurait un guide quelconque dans le choix à faire, et